



Parcs nationaux
de France

Dossier de presse

"La nature en partage" les parcs nationaux de France accessibles à tous avec GMF

Mise à jour avril 2013



Le sentier du Lauzanier - Parc national du Mercantour - E.Gasteaud/PNM

Contact presse : Stephan CORPORON
Tél : 04 67 41 82 13 - Port : 06 73 85 21 04
stephan.corporon@parcnational.fr



Sommaire

1. « La nature en partage » : les parcs nationaux de France accessibles à tous avec GMF.....	P.3
2. Les réalisations en Vanoise, dans le Mercantour, les Cévennes, les Ecrins, les Pyrénées et à Port-Cros	P.5
3. Les projets en cours dans les Calanques, les Ecrins, en Guadeloupe, à La Réunion et en Guyane.....	P.11
4. 2013 : un partenariat qui s'ouvre à l'UNAPEI	P.14
5. Le Service civique et les congés solidaires.....	P.15
6. Le film et la brochure « les parcs nationaux accessibles à tous ».....	P17
7. A propos de PNF et GMF.....	P.18

1.

« La nature en partage » : les parcs nationaux de France accessibles à tous avec GMF

La nature s'offre en partage.

Aucun parc national n'est une « île » et pour qu'il existe une unité écologique cohérente entre son territoire et son environnement, il est nécessaire de dynamiser le lien vivant qui le lie aux hommes. Nés de la volonté de mener une politique exemplaire de préservation de la biodiversité et d'éducation à l'environnement, les 10 parcs nationaux français ont notamment pour objectif de transmettre aux générations futures une nature, un patrimoine bâti et immatériel dont le caractère d'exception avéré est préservé. Le mode de gouvernance des parcs nationaux « à la française » reconnu au niveau international.

L'établissement public Parcs nationaux de France (PNF) a pour mission de créer du lien entre les établissements des parcs nationaux français, de renforcer leur culture commune et de les fédérer autour de projets qui concourent à leur notoriété nationale et internationale. C'est dans ce cadre que PNF les soutient dans leurs actions visant à « faire sortir la nature de sa réserve » et rendre ces territoires exceptionnels et fragiles accessibles à tous. De son côté, GMF est depuis longtemps engagée dans des actions liées à la diversité et à l'intégration des différences via sa politique de ressources humaines, son Fonds de Solidarité ou des partenariats avec des associations.

La solidarité au cœur des actions de « la nature en partage »

PNF et GMF ont construit leur collaboration autour de valeurs communes fondées sur la solidarité sociale, écologique et économique, en cohérence avec les principes du développement durable qui leur tiennent à cœur. Ces valeurs, défendues depuis plus de 50 ans, sont la raison d'être des parcs nationaux français. De même, GMF, membre du Pacte Mondial des Nations Unies, inscrit les critères environnementaux et humains dans chaque aspect de son activité, tant dans sa gouvernance que dans l'exercice de son métier d'assureur.

Un mécénat environnemental assurément durable.

Faciliter l'accès à la nature aux personnes en situation de handicap, aux familles, aux enfants et aux seniors, leur faire partager la richesse de la faune, de la flore et l'émotion liée à la beauté de paysages grâce à un accueil et des aménagements adaptés, tel est le but du partenariat noué depuis 2008 entre GMF, Parcs nationaux de France (PNF) et les parcs nationaux français sur le thème "la nature en partage".

GMF et PNF collaborent à un vaste programme d'amélioration de l'accessibilité dans les parcs nationaux en prenant en compte les 4 familles de handicap physique, auditif, visuel et intellectuel.

Ce programme ambitieux, qui concerne aujourd'hui les 10 parcs nationaux, vise à :

- aménager les centres d'accueil et d'information (sièges administratifs, Maisons du Parc national) et d'hébergement (gîtes, refuges)
- mettre en accessibilité de sentiers et lieux d'observation de la faune et de la flore pour véritablement s'immerger dans la nature
- créer des outils pédagogiques et d'interprétation permettant la découverte de ces « territoires d'exception ».

Ce mécénat s'inscrit dans la durée et s'appuie sur une mobilisation et une sensibilisation des personnels des 2 partenaires.

Le mécénat a été établi dans le cadre de la loi n° 2003-709 du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations. Il prend la forme d'une convention-cadre complétée chaque année par des conventions d'application signées par chaque établissement public des parcs nationaux avec les directions régionales de GMF. "Après une réflexion commune, basée sur une évaluation des besoins et un diagnostic des solutions présentés par PNF, la GMF s'est engagée à soutenir le financement du programme de travaux et s'implique tout au long de sa mise en place (enveloppe totale de 1 030 000 € répartis de 2008 à 2011)."

Une nouvelle convention-cadre pour 3 ans (2012-2014)

Au terme de 4 années (convention 2008-2010, prolongée d'une année en 2011) qui ont vu le lancement et l'accomplissement de l'intégralité d'un programme de travaux qui a concerné l'ensemble des parcs nationaux, PNF et GMF ont signé la poursuite de la collaboration, avec une enveloppe globale de 600 000 € sur 3 ans (2012-2014)

La poursuite des actions s'organise selon 3 axes :

- › mener à bien la totalité des projets engagés, et donner l'opportunité aux 10 parcs nationaux de les compléter et/ou d'en lancer de nouveaux,
- › promouvoir les réalisations opérationnelles auprès des publics concernés ou prescripteurs et contribuer ainsi à l'augmentation de la fréquentation des sites accessibles à tous,
- › développer de nouvelles opérations via le mécénat de compétence, le Service Civique ou les congés solidaires.

2.

Les réalisations opérationnelles en Vanoise, dans le Mercantour, les Cévennes, les Ecrins, les Pyrénées et à Port-Cros.

Parc national de la Vanoise : aménagement des refuges-portes, création d'outils et de sentiers pédagogiques, prêt de matériel adapté, organisation de sorties nature et de stages de découverte de la haute montagne

Les « refuges-portes » du Parc national sont à la fois des lieux d'accueil, d'information, et de séjour. Au nombre de 4, pour la plupart accessibles par la route malgré leur situation en haute montagne, ils bénéficient d'une requalification leur permettant l'obtention du label « Tourisme et Handicap ».

- le refuge de l'Orgère (commune de Villarodin-Bourget) a revu l'aménagement de ses espaces extérieurs - stationnement dédié, cheminement du parking au refuge, panneaux d'information.

Un travail identique a été réalisé au refuge de Rosuel (commune de Peisey-Nancroix)

l'intérieur du bâtiment, l'espace d'accueil du parc national, les espaces de restauration et d'hébergement sont reliés par un élévateur d'étage.

- Dans la réserve naturelle de la Grande Sassièrè à Tignes, un sentier aménagé permet aux personnes à mobilité réduite de se promener. L'installation d'une passerelle en bois facilite désormais la traversée de la rivière. Mobile, elle peut être retirée en période de fonte des neiges.

Mise à disposition de 2 fauteuils de type "Hippocampe" adaptés à la randonnée sur sentier
Le Parc national propose depuis 2007 des sorties nature adaptées aux déficiences motrices et visuelles, sur les sites de la Grande Sassièrè et de l'Orgère.

- Au refuge du bois (commune de Termignon), réalisation d'un outil audio-tactile à l'attention des personnes déficientes visuelles pour mieux comprendre le milieu dans lequel elles évoluent

- Au refuge de l'Orgère, "La boîte aux oiseaux" présente des supports tactiles en bois représentant les différentes espèces d'oiseaux nichant dans la forêt de l'Orgère. L'objet est une création originale réalisée par un ébéniste local

- Disponibles au refuge de Rosuel, des audioguides et de cahiers pédagogiques en Braille sont à disposition du public en prêt

- Des stages de découverte de la haute montagne pour adultes et enfants.

Proposés par l'association "Les Montagnes du silence", ces stages ouverts à tous - entendants et sourds - permettent de découvrir la haute montagne dans toutes ses composantes : faune, flore, géologie, paysages, refuges et sommets. Un garde-moniteur encadre le stage sur des thématiques en lien avec la connaissance du patrimoine et des missions de protection de la nature du Parc national. Ses interventions sont traduites et transcrites en temps réel en langue des signes par un traducteur.

Nouveautés 2013 :

- **Au creux du vallon de l'Orgère, en contrebas du refuge, le sentier pédagogique de l'Orgère propose une balade interactive des lieux pour les personnes rencontrant des déficiences visuelles, motrices ou auditives.**
Ce sentier de plus de 4km, mis en place dans les années 90, a été entièrement requalifié. Désormais, le visiteur fait la connaissance d'un narrateur l'accompagne à chaque station d'interprétation, qui n'est autre qu'un pin Cembro, mémoire du vallon du haut de ses 500 ans... Le sentier a en effet pour thème central la découverte de la forêt de l'Orgère, qui se décline en différentes thématiques : le cadre de vie du vallon, les prairies de fauche, les oiseaux, les essences des arbres... En complément au parcours classique, une balade de 2,4 km aller/retour a été pensée pour les personnes en situation de handicap visuel, moteur ou auditif : panneaux informatifs illustrés, cadres tactiles, maquettes d'oiseaux, règle temporelle pour mesurer l'âge d'une souche, etc. Le long du parcours, un mobilier de confort permet de souffler et de profiter de l'endroit qui est magnifique.
- Nouvelle programmation d'un stage de découverte du milieu montagnard pour des personnes sourdes avec « les montagnes du silence ».
- **Travaux de mise en sécurité au refuge-porte de l'Orgère**
En 2010, des aménagements importants concernant l'accès au refuge (stationnement, cheminements) ont été réalisés dans le cadre du mécénat GMF. En complément, dans le cadre de la labellisation « Tourisme et Handicap » du bâtiment, un pré-audit réalisé en juin 2012 précise les travaux d'aménagements et de mise en sécurité à engager. Parmi ceux-ci, des alarmes incendies visuelles doivent être installées pour les déficients auditifs.

Contacts :

Refuge de l'Orgère : tel 04 79 05 11 65 – Ouverture du 01/06 au 30/09

Refuge de Rosuel : tél. 04 79 07 94 03 – Ouverture du 01/06 au 30/09

Siège du parc national, tel. 04 79 62 30 54, accueil@parcnational-vanoise.fr

Le parc national accessible à tous : www.parcnational-vanoise.fr/fr/accessibilite-ethandicaps.html

www.parcnational-vanoise.fr

Association "les montagnes du silence" : Daniel Buffard-Moret

Tél: 04 79 04 27 91 / 06 25 55 32 30

contact@lesmontagnesdusilence.org, www.lesmontagnesdusilence.org

Parc national du Mercantour : le sentier du vallon du Lauzanier

Le vallon du Lauzanier, située sur la commune de Larche (Alpes de Haute-Provence), est l'un des sites les plus fréquentés du Parc national.

Le sentier, désormais aménagé, offre une promenade accessible à tous : tracé sur le GR56, son profil a été redessiné sur 1km (moins de 3% de pente en moyenne sur les 450 premiers mètres), et offre une aire de repos en fin de parcours.

La mise en place d'un revêtement de sol roulant et respectueux de l'environnement offre confort de promenade et déplacement en toute autonomie, pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi malvoyantes, sans oublier les seniors et les familles.

2 tables de lecture sensorielles en relief disposées au départ du sentier permettent aux personnes mal-voyantes d'appréhender aisément l'environnement naturel qui les entoure. Pour les non brailleuses, un complément audio propose une lecture de paysage du vallon.

« Handi e-coguide » est un audio-guide nouvelle génération : grâce à son système GPS et sa boussole dynamique, il propose de découvrir la nature tout en favorisant l'autonomie de déplacement des personnes malvoyantes.
Ce matériel, conçu par la société Camineo, est en prêt au Syndicat d'initiative de Larche, tel 04 92 84 33 58.

Contact : Christine Michiels, déléguée du directeur, secteur 04, tel. 04 92 34 83 56,
christine.michiels@mercantour-parcnational.fr
Siège du Parc national, tél. 04 93 16 78 88, www.mercantour.eu

Parc national des Ecrins : requalification de la Maison du Parc national, en vallée du Valgaudemar (Hautes Alpes).

La Maison du Parc s'inscrit dans une logique de valorisation des patrimoines mais aussi de lieu de rencontres et d'échanges pour les habitants de la vallée. La reconfiguration totale des lieux - travaux de bâtiment et d'aménagements intérieur et extérieur de scénographie- interprétation - a nécessité une extension importante, dans une démarche d'exemplarité et de qualité d'accueil pour tous. Dans cet esprit, la conception a intégré, dès le départ, la prise en compte des publics en difficulté : personnes âgées, personnes handicapées, les enfants en poussette...

- › création d'espaces clairement définis par l'architecture même des lieux pour faciliter les repères et les cheminements pour chacun. La démarche est identique dans la conception même de la muséographie
- › des cheminements adaptés en extérieur comme en intérieur : une pente à faible inclinaison proposant de paliers de repos, un revêtement roulant en stabilisé, le bornage par un fil d'Ariane et des lumières intégrées, des rampes à 2% maximum, une bande podotactile tout au long du parcours de visite, un contraste de couleurs entre sol/mur et mobilier, des dalles de danger devant les escaliers existants et un éclairage spécifique. A ce titre, le concept d'éclairage par leds des parois vitrées des alcôves dans l'exposition permanente apporte une solution efficace tout en amenant un plus dans la muséographie.
- › un mobilier ergonomique : une banque d'accueil et des tablettes à hauteur, des outils d'amplification de sons, un mobilier de repos facilement repositionnable, des toilettes adaptées...
- › des espaces bien identifiés : des places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap, une signalétique claire, des maquettes tactiles et en braille disposées à trois points clés du site : aux abords du parc se stationnement, à l'entrée de la maison, en début d'exposition permanente.
- › Des outils de découverte pour tous : des maquettes tactiles du territoire ou représentative du bocage, des témoignages à écouter, des éléments naturels tels que : troncs de bois, pierres, bois flotté et pierre polie à toucher, des espèces à découvrir au doigt ou par le jeu des crayons, des audioguides.. Transcription de la brochure de présentation générale du Parc national, en braille et en gros caractères. Chaque version est éditée à 100 exemplaires, disponibles dans les points d'accueil du Parc national
- › des agents formés à l'accueil de tous les publics pour permettre à chacun de découvrir la nature que ce soit par le biais de la maison du parc ou par des animations organisées à l'extérieur.

Contacts : Emmanuelle BRANCAZ, Chargée de mission développement local, Tél. 04 92 53 57 23, Emmanuelle.BRANCAZ@ecrins-parcnational.fr
Siège du Parc national, tél. 04 92 40 20 10, www.ecrins-parcnational.fr

Parc national des Cévennes :

Le château de Florac (Lozère) abrite le siège administratif du parc national, accessible aux personnes à mobilité réduite, grâce à des cheminements dans la cour du château en plans inclinés, qui facilitent la circulation vers les espaces d'accueil et d'information, ainsi qu'aux bâtiments administratifs

Le gîte d'étape « Aire de Côte » (commune de Bassurels) est un gîte d'étape pédestre et équestre propriété du Parc national. Perché à 1 085m d'altitude sur les flancs du Mont Aigoual, il est à la croisée des nombreux GR qui sillonnent les Cévennes : GR6, GR7 et leurs variantes, boucle des 4 000 marches, 160 km de Florac, tour de l'Aigoual...A l'extérieur, aménagement du cheminement vers le gîte et vers deux points de vue paysagers. A l'intérieur, création de deux chambres dédiées, aménagement des espaces de circulation à l'attention des personnes à mobilité réduite, sourdes et malentendantes, déficientes visuels légers et personnes en situation de handicap mental. Un fauteuil électrique tout chemin est à disposition de la clientèle.

NOUVEAUTE 2013 :

acquisition d'un fauteuil tout terrain à assistance électrique et organisation de sorties terrain.

Le Parc national, partenaire de l'association « Accès Sport », basée à Valleraugue, souhaite faire l'acquisition d'un fauteuil tout terrain à assistance électrique, permettant de se déplacer sur les sentiers de moyenne montagne. La gestion du matériel sera confié à l'association, qui aura pour objectif de proposer une activité de randonnée et de découverte des espaces naturels du Parc national à l'attention des personnes à mobilité réduite. L'association s'engage à toucher une centaine de personnes la première année, dans le cadre de séjours, stages, journées handisport . « Accès sport » proposera également des sorties adaptées dans le cadre du Festival Nature* organisé par le Parc national. Au programme, 1 journée de randonnée pour tous avec l'association « Découvrir en marchant » (7 joélettes mises à disposition) et 3 sorties traduites en langue des signes (le 18/07, le 11/08, le 3° rendez-vous est à programmer).

**Organisé depuis 1992 par le Parc national, le Festival Nature propose tout au long de l'année de nombreuses manifestations, sorties de découverte, ateliers, expositions, pour tous les publics. En 2012, pas moins de 532 animations organisées sur le territoire de 152 communes ont rassemblé plus de 50 000 personnes.*

Contacts :

gîte d'étape Aire de Côte, Tél. 04 66 44 70 47, gite@aire-de-cote.com, www.airede-cote.cm

Siège du parc national : Tél. 04 66 49 53 01, www.cevennes-parcnational.fr

Parc national des Pyrénées : requalification et labellisation « Tourisme handicap » de la Maison du Parc national à Cauterets.

Située au cœur de la station de Cauterets (Hautes-Pyrénées), la Maison du Parc est un pôle d'accueil et d'information touristique et un lieu d'échange important pour la population locale. Ses espaces de visite ont été entièrement repensés : au sous-sol, un espace d'interprétation sur les chauves-souris ; remaniement complet des espaces d'accueil -une salle de projection sur les paysages de la vallée de Cauterets, une salle pour les expositions temporaires, un espace présentant le parc national et ses missions et enfin une partie de l'interprétation sur l'eau depuis le Vignemale jusqu'au lac des Gaves -et de l'auditorium. Création d'un nouveau parcours de visite avec une scénographie moderne et interactive. Le 1^{er} étage est consacré à une interprétation sur les isards. L'architecture extérieure de la Maison s'intègre désormais à son environnement.

Cette réalisation menée à bien à Cauterets avec le soutien de GMF intègre une démarche globale engagée par le Parc national pour la labellisation "Tourisme et handicap" de l'ensemble de ses 6 Maisons de Parc, pour les 4 familles de handicaps. C'est le cas pour Etsaut en vallée d'Aspe, Laruns en vallée d'Ossau, Arrens-Marsous en val d'Azun, Tarbes, siège du Parc national. Le processus est lancé pour la Maison du Parc de Saint-Lary.

NOUVEAUTE 2013 Requalification de la Maison du Parc de Saint-Lary

La Maison du parc national, en vallée d'Aure (Hautes-Pyrénées), est aménagée au cœur du village de Saint-Lary Soulan. Elle est l'une des plus fréquentées parmi les huit maisons du Parc national, avec 14 000 visiteurs par an, 100 classes ou groupes de scolaires et les enfants des nombreux centres de vacances, la vallée d'Aure concentrant en effet le plus grand nombre de centres de vacances du département.

La commune et le Parc national s'associent pour donner une nouvelle ambition à la Maison du Parc. Sa requalification a pour objectifs :

- l'accueil de tous les publics, officialisé par l'obtention du label «*Tourisme & Handicap* » pour les quatre familles de handicaps. A ce jour, 5 Maisons du Parc national bénéficient du label : Etsaut, Laruns, Tarbes, Arrens et Cauterets
- de mettre les enjeux environnementaux au cœur du nouveau projet de muséographie
- de conduire un projet éco-responsable, en recherchant notamment à prendre en compte les exigences BBC (*Bâtiment Basse Consommation*), ainsi que la démarche HQE (*Haute Qualité Environnementale*) c'est-à-dire en respectant le profil de Qualité Environnementale du Bâtiment (QEB) visé au travers des différentes cibles identifiées qui permettrait l'obtention de l'éco-label.

Deux parcours de découverte distincts seront créés :

- à l'intérieur du bâtiment, un cheminement sur le thème de la forêt en vallée d'Aure, en tant qu'habitat naturel,
- à l'extérieur, création d'un espace consacré à l'utilisation écoresponsable du bois.

Une salle de projection et de conférence de plain-pied, d'une capacité de 50/55 places, va être construite. Elle sera directement reliée à l'espace d'accueil et de visite.

Les 2 étages du bâtiment existant seront réaménagés pour y installer les bureaux administratifs du secteur. Ainsi, les gardes-moniteurs seront ponctuellement présents dans la Maison du Parc national et pourront ainsi apporter une plus-value en terme d'accueil, d'information et de sensibilisation du public.

Contact - Siège du parc national, Tél. 05 62 54 16 40, www.parc-pyrenees.com

**Parc national de Port-Cros :
aménagement des accès à la plage d'Argent sur l'île de Porquerolles
pour les personnes à mobilité réduite.**

Sans doute la plus belle, en tous cas la plus connue et la plus fréquentée en été, la plage à 1,4 km à l'ouest du village, desservie par une piste carrossable. On y trouve un bar-restaurant, un centre de secours et un bâtiment accueillant des toilettes publiques. Les aménagements, qui permettront permettant à tous les publics d'accéder à la plage et à l'eau, mais aussi au poste de secours et aux sanitaires seront légers, avec l'implantation sur les cheminements existants d'un platelage en bois, pour partie démontable hors-saison.

**Nouveauté 2013 :
construction d'un belvédère sur le site de la Plage d'Argent.**

En complément aux aménagements créées en 2012, le projet consiste à rénover un « pont-belvédère » construit il y a plusieurs années, situé en continuité de ce platelage. Ce point, situé au niveau de l'embouchure d'un cours d'eau, est idéal pour admirer le paysage ouvert sur la mer ; c'est aussi un espace de détente et de repos sur le chemin menant à la plage.

Cette réalisation fera l'objet d'un tournage d'un film court qui permettra de découvrir en images le site et les aménagements.

Contacts :

Laurence Bonnamy, Responsable Unité de service - Aménagement, architecture et paysage,
Tél. 04 94 12 89 13, laurence.bonnamy@portcros-parcnational.fr

Siège du parc national, tél. 04 94 12 82 30, www.portcrosparcnational.fr

3.

Les projets en cours dans les Calanques, les Ecrins, en Guadeloupe, à La Réunion et en Guyane.

Parc national des Calanques - NOUVEAUTE 2013

Aménagement d'un navire de promenade en mer et des quais du port de Cassis.

Le projet vise l'amélioration de l'accès aux personnes à mobilité réduite :

- aménagement d'un quai pour la place d'un navire qui comprend l'installation d'une plateforme élévatrice pour fauteuils, la création d'un socle de fixation d'une interface entre le quai et la plateforme, d'une butée de positionnement du bateau et d'un escalier escamotable pour personnes valides ainsi que d'un coffret d'alimentation électrique,
- l'aménagement du « Moby Dick », l'un des 15 bateaux de promenade en mer du port de Cassis : élargissement de la porte arrière d'embarquement, implantation de 2 places dédiées aux personnes en fauteuil et l'installation d'un propulseur d'étrave.

Contacts :

Emilie Drunat, chargée de mission Tourisme durable, Tél. 04 91 72 65 73 (standard), emilie.drunat@calanques-parcnational.fr

Siège du Parc national : Tél. 04 91 72 65 73, www.calanques-parcnational.fr

Parc national des Ecrins : requalification de la maison du Parc national à Vallouise.

La Maison du Parc de Vallouise (Hautes-Alpes) est le premier lieu d'accueil du Parc national, sur le plan historique mais aussi en terme de fréquentation, avec quelque 20 000 visiteurs chaque été. Le site est le cap de base de l'ascension des mythiques dôme et barre des Ecrins (4102 m.) depuis le glacier Blanc.

Le bâtiment, inauguré en 1976 par le Président de la République Valéry Giscard d'Estaing, et classé depuis, doit être requalifié pour répondre à de nouvelles exigences :

- constituer un espace d'accueil permanent de tous les publics et de présentation des patrimoines du territoire et des actions réalisées par le Parc national,
- être un lieu d'accueil et d'organisation d'événements favorisant la rencontre et l'échange,
- rester un lieu de travail pour les agents du secteur
- être exemplaire en terme de gestion des énergies et d'accessibilité des publics en situation de handicap.

Les travaux sont lancés, l'inauguration du bâtiment est espérée pour 2014.

Parc national de la Guadeloupe : construction d'un belvédère accessible à tous sur la commune de Morne à Louis.

Inauguration prévue en 2013.

La route de la traversée est le seul itinéraire routier qui traverse le cœur du Parc national. Elle donne accès aux sites parmi les plus fréquentés de l'île et du Parc national : la cascade aux écrevisses, la maison de la forêt, le col des mamelles, mais aussi à de nombreuses aires de pique nique et de baignade dans les rivières... La zone est également très riche de par sa biodiversité végétale et animale.

Le Morne à Louis est un site privilégié : il est proche des centres urbains (20 minutes en voiture de Pointe à Pitre), il donne accès sans effort à des sites remarquables ; enfin , il offre un panorama sur l'ensemble du massif de la Basse Terre, de la Côte au vent et de la Côte sous le vent.

A noter que le projet global comprend aussi des aspects paysagers, notamment l'enterrement d'une ligne électrique par EDF.

Contact - Siège du parc national, Tél. 05 90 80 86 00, www.guadeloupe-parcnational.fr

Parc national de La Réunion

Prise en compte globale de la démarche d'accessibilité pour le nouveau siège du Parc national.

Débuté en avril 2012, le chantier de construction du futur siège du Parc national de La Réunion se poursuit dans la Plaine des Palmistes.

La Maison du Parc national regroupera sur un site unique les services administratifs et techniques du siège de l'établissement, son antenne territoriale de l'Est, mais aussi un espace d'accueil des visiteurs qui sera mis en scène pour une découverte des richesses naturelles culturelles et paysagères des Hauts de La Réunion. Le projet architectural tire le meilleur parti de l'environnement naturel, grâce à une large ouverture vitrée sur le rempart de Bébou et la cascade Biberon.

Plus qu'un bâtiment administratif hébergeant des bureaux, la Maison du Parc national a vocation à être un outil pour la préservation et la valorisation des territoires et des patrimoines : un lieu d'échanges, de partenariat, de ressources et d'interprétation.

Le choix stratégique et symbolique d'implanter la future Maison du Parc national dans les Hauts de l'Est positionne l'établissement public du Parc national au cœur du territoire, dans la perspective de retombées en termes d'animation et d'économie touristique à l'échelle de l'île.

La Maison du Parc national est un projet ambitieux, techniquement innovant, prenant en compte les exigences de développement durable et de qualité environnementale du bâti voulues par le Parc national.

Sa livraison est prévue au cours du second semestre 2013.

Contact : siège du Parc national, Tél. 02 62 90 11 35, www.reunion-parcnational.fr

Parc amazonien de Guyane : réalisation de 7 affiches pédagogiques.

Réalisation 2013.

Le parc national a une mission importante de valoriser les cultures locales et d'accompagner les communautés d'habitants dans la définition d'un projet de territoire et de développement durable et ce, dans le respect de leurs modes de vie. La sensibilisation de la population à la conservation des patrimoines et au développement durable est donc un enjeu majeur.

Le Parc amazonien de Guyane a réalisé une série de 7 affiches thématiques (70 X 50 cm) mettant en valeur les arts et les pratiques culturelles des différentes populations qui vivent sur ce territoire. Il s'agit de supports thématiques se référant pour certaines de ses déclinaisons, à un bassin de vie (par exemple : art Tembé sur le fleuve Maroni, création

textile Aluku), ou à une approche plus transversale sur l'ensemble du territoire (architecture, parures du corps, utilisation du manioc...)

Cette série de posters est envisagée comme un outil pédagogique et de médiation culturelle, destiné à établir un dialogue avec le grand public et les scolaires. Elle sera l'un des supports visuels pour les actions de sensibilisation à la richesse culturelle du territoire du Parc amazonien.

NOUVEAUTE 2013

Parc amazonien de Guyane : étude de préfiguration d'une démarche globale d'accueil handicap sur la commune de Saül.

La commune de Saül est située au cœur du département de la Guyane. Accessible uniquement par avion, le village constitue une des trois portes d'entrée du Parc amazonien.

Le relief et la géologie ainsi que les conditions climatiques et hydrologiques confèrent au secteur une grande diversité de biotopes : il est un laboratoire à ciel ouvert de la faune et de la flore depuis plus de 30 ans. La région témoigne également de nombreuses traces de l'occupation amérindienne.

Créé à la fin du XIX^{ème} siècle, Saül a su conserver un caractère rural et authentique particulièrement apprécié des visiteurs. La commune a fait le choix de développer son activité éco-touristique fondée sur la découverte de ses patrimoines naturels et culturels avec la création d'un réseau de sentiers pédestres favorisant la randonnée et de la découverte de la nature.

Dans le cadre de cette action, le Parc amazonien de Guyane a souhaité que soit pris en compte l'accueil des publics en situation de handicap : mise en accessibilité des structures, des services et des produits touristiques.

Afin de préfigurer le projet, le Parc amazonien lance la commande d'une étude qui se déroulera en 2 étapes :

- définition du projet « **Saül – l'Amazonie pour tous** » adaptée aux réalités locales. Cette phase devra permettre aux commanditaires de déterminer les orientations exactes du projet, les publics visés et les ambitions du projet à partir des conditions de faisabilité techniques et financières

- développement d'un plan d'action en fonction du scénario retenu à l'issue de la phase 1 qui définira et planifiera les actions, les aménagements et les équipements nécessaires à la réussite d'un séjour touristique adapté (hébergement, restauration, activités et équipements culturels, activités et équipements sportifs et de loisirs, activités de pleine nature, etc), mais aussi les services de la vie quotidienne (commerces de proximité, services de soin, d'aide et d'accompagnement, etc) et les déplacements (cheminements pour arriver sur le territoire, accessibilité des services et des infrastructures de transport, mise en accessibilité de la voirie, etc). Le plan d'action sera accompagné d'un plan d'investissement budgétaire.

Contact : Siège du parc amazonien, Tél. 05 94 29 12 52, www.parc-amazonien-guyane.fr

4. Un partenariat qui s'ouvre à l'UNAPEI

Depuis plus de 20 ans, GMF est partenaire de l'UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis).

L'UNAPEI est la première fédération d'associations française de représentation et de défense des intérêts des personnes handicapées mentales et de leurs familles. Créée en 1960, elle rassemble 600 associations de bénévoles, parents et amis, qui agissent pour que toute personne déficiente intellectuelle dispose d'une solution d'accueil et d'accompagnement et soit le plus intégrée possible dans la société
www.unapei.org

Considérant qu'il était possible de créer des rapprochements entre l'UNAPEI et le réseau des parcs nationaux, les 3 partenaires ont organisé des réunions régionales de présentation et d'identification de projets locaux.

Pour présenter ce rapprochement opérationnel lors du congrès national 2013 de l'UNAPEI qui se tiendra à Marseille les 24 et 25 mai, la réalisation d'un film court est actuellement en tournage sur une sortie escalade dans la Calanque de Morgiou proposée et encadrée par « La Chrysalide », un IME de Marseille, en partenariat avec le Parc national des Calanques.

« La Chrysalide », basée à Marseille, est une association de parents et amis de personnes handicapées mentales qui accueille, aide et défend les intérêts des enfants, adolescents et adultes handicapés mentaux. Ses animateurs sont des parents et amis d'enfants handicapés mentaux légers, moyens, profonds, arriérés profonds et polyhandicapés.
<http://chrysam.fr/>

Dès le 25 mai, le film sera diffusé sur les sites Internet de PNF et de ses partenaires, ainsi que sur les plateformes de diffusion de vidéos sur le net.

5.

Le service civique et les congés solidaires

Le Service civique : mode d'emploi

Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique offre aux jeunes de 16 à 25 ans l'opportunité de s'engager et de vivre une expérience utile pour les autres et pour eux, dans le cadre de missions reconnues prioritaires pour la Nation. Il peut être effectué auprès l'association, d'ONG, de collectivités territoriales, d'établissements publics, en France ou à l'international. Il se déroule sur une période de 6 à 12 mois.

Les premiers volontaires dans les Parcs nationaux

Faire partager à tous la nature qu'ils protègent est la raison d'être des parcs nationaux français ; c'est donc naturellement qu'ils s'engagent dans la mise en place du Service Civique sur leurs territoires. Les premiers jeunes ont intégré depuis quelques mois les équipes de terrain des Parcs nationaux de Port-Cros, des Pyrénées et de la Vanoise, sur des missions telles que l'éducation à l'environnement, l'accueil et l'accompagnement des visiteurs, les comptages faune/flore, la numérisation de données... Une démarche innovante a été initiée par le Parc national des Pyrénées : en accord avec la Direction Départementale de la Cohésion sociale, les jeunes sont en alternance en formation diplômante d'accompagnateur en moyenne montagne et en Service Civique au sein du Parc national.

Les Parcs nationaux de la Guadeloupe, du Mercantour, ainsi que le Parc amazonien de Guyane viennent de recevoir leur agrément.

L'engagement de la GMF

Pendant la durée de leur mission, les jeunes reçoivent une indemnité de 446,65 € net par mois, auxquels l'établissement public ajoute 100€ GMF, dans le cadre du mécénat noué avec PNF apporte un soutien particulier au dispositif du Service Civique dans les parcs nationaux en proposant une aide supplémentaire de 100€ et une assurance habitation à des conditions très favorables aux jeunes volontaires dans les parcs nationaux.

Les congés solidaires : première expérience dans le Mercantour !

Dans le cadre du mécénat, GMF propose à ses salariés de partir en mission solidaire environnementale dans le Parc national du Mercantour.

Il s'agit d'accompagner en binôme les agents du Parc national pour participer au suivi des gypaètes barbus, les plus grands vautours de la faune européenne, récemment réintroduits. Ils pourront alors contribuer aux actions spécifiques de comptage, repérage et nourrissage, au coeur des paysages exceptionnels des montagnes du Mercantour. Au-delà de l'intervention dans le cadre du programme scientifique, l'engagement des personnes volontaires les conduira à vivre au plus près de la nature, avec hébergement en refuge et partage de l'activité quotidienne des gardes moniteurs du Parc national.

Les missions environnementales de GMF donnent l'opportunité à ses salariés de découvrir, le temps d'un week-end, un territoire naturel exceptionnel et d'agir en faveur de la préservation de la biodiversité.

6.

Le film et la brochure « les parcs nationaux accessibles à tous »

Réalisation d'un film promotionnel

Afin de valoriser les actions opérationnelles dans 5 parcs nationaux – la Vanoise, les Ecrins, le Mercantour, les Cévennes et les Pyrénées)- PNF a confié à Atomic Production, société basée à Bègles (33) la réalisation d'un film promotionnel court (moins de 10mn), à mi-chemin entre le reportage et le documentaire . Il a été livré au format "prêt à diffuser" pour la télévision et l'Internet.

5 films type "clip" présenteront les réalisations Parc par Parc.

NOUVEAUTE 2013 : la réalisation du clip « la plage d'Argent accessible aux personnes à mobilité réduite dans le Parc national de Port-Cros ».

Réalisation et diffusion automne 2013.

La brochure "accessibilité dans les parcs nationaux français"

Disponible aux points d'accueil et d'information des parcs nationaux, elle présente l'ensemble des services favorisant l'accès aux personnes en situation de handicap dans les parcs nationaux.

La brochure est également disponible en téléchargement sur www.parcsnationaux.fr, et sous forme de fichiers audio : <http://www.parcsnationaux.fr/Decouvrir-Visiter-Partager/L-accueil-des-personnes-en-situation-de-handicap/Brochure-Accessibilite-dans-les-parcs-nationaux>

NOUVEAUTE 2013 : nouvelle édition avec mise à jour des informations.

**Toutes les informations sur le mécénat GMF
sur le thème « la nature en partage »**
www.parcsnationaux.fr/Acces-direct/Mecenat-GMF

7.

A propos de PNF et GMF

Parcs nationaux de France

Parcs nationaux de France (PNF) est un établissement public de l'Etat, né de la loi du 14 avril 2006. Sa vocation est de créer du lien entre les établissements publics des parcs nationaux, de renforcer leur culture commune, de les promouvoir aux niveaux national et international et de contribuer à la qualité de leur gestion.

La France compte aujourd'hui 10 parcs nationaux : la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Ecrins, le Mercantour, la Guadeloupe, La Réunion, le Parc amazonien de Guyane et le Parc national des Calanques, créé en 2012

www.parcsnationaux.fr

GMF

GMF, Garantie Mutuelle des Fonctionnaires, assureur de référence de tous ceux qui sont au service du public, est l'un des tout premiers assureurs de particuliers en France. Sa vocation est d'accompagner les personnes et leur famille au quotidien et d'assurer leur avenir durablement et en toute sécurité.

Mutuelle d'assurance, GMF s'attache à conjuguer l'esprit de solidarité avec l'efficacité d'une entreprise moderne. Elle ne cesse d'innover pour proposer des services performants adaptés aux besoins diversifiés de ses sociétaires. Le respect et l'attention qu'elle leur porte se traduisent dans sa signature de marque : GMF, Assurément humain. Ancrée dans des valeurs de solidarité, GMF accompagne aussi de nombreux projets associatifs, notamment en faveur des personnes handicapées.

www.gmf.fr

Contacts presse :

PNF / Stephan Corporon, Tél. 04 67 41 82 13,

stephan.corporon@parcnational.fr, www.parcsnationaux.fr

GMF / Marie-Dominique Pilard, Tél. 01 47 54 11 55,

mdpilard@gmf.fr, www.gmf.fr